

Les Mammifères et Chauves-souris

GrandRhinolophe ©Anthony Le Nozahic / Charente Nature

Observation et comptage

Les inventaires sur le terrain ont portées sur la recherche d'empreintes, de restes de repas, d'excréments, de grattis (traces laissées par les chevreuils pour marquer leur territoire) et bien sûr, l'observation directe d'individus. Charente Nature a également utilisé un boîtier photographique placé dans des endroits stratégiques comme les coulées (sentiers formés par le passage fréquent des animaux). Cette technique a permis de repérer des espèces très discrètes, aux activités généralement nocturnes, et qui ne laisse que très peu de traces ou d'indices permettant leurs identifications, à l'image de **la Fouine, de la Martre des pins, de la Genette commune ou encore du Renard roux.**

«**Mammifères : 60%
de la diversité du
Poitou-Charentes sur
le GrandAngoulême**»

Pour **les chauves-souris**, le temps imparti à l'inventaire n'a pas permis de réaliser des suivis acoustiques. Les recherches ont donc principalement porté sur la présence de colonies, en particulier dans les cavités, les combles des bâtiments communaux et des ouvrages d'art. Le caractère privé du patrimoine bâti et la difficulté d'accès au patrimoine public limitent grandement les prospections de ce groupe de mammifères.

Une grande richesse sur le territoire...

Sur le territoire de GrandAngoulême, **57 espèces de mammifères** ont été recensées, représentant près de 60 % de la diversité du Poitou-Charentes. Parmi elles, **27 espèces sont considérées comme remarquables**, comme le Campagnol amphibie qui est en danger d'extinction. En ce qui concerne **les chauves-souris, GrandAngoulême abrite 21 espèces, soit 80 % de celles présentes en Poitou-Charentes.** Cette richesse est due à la diversité des habitats, notamment les vallées humides et les carrières, qui offrent des terrains de chasse idéaux. Certaines zones des vallées calcaires accueillent ainsi plusieurs centaines de chauves-souris pendant l'hibernation.

... elle est pourtant fortement menacée !

Ces espèces sont impactées par plusieurs menaces, notamment **la dégradation de la qualité des eaux et des ressources alimentaires, l'uniformisation des berges, la disparition des prairies et l'augmentation de la fréquentation des zones sensibles.**

Les enjeux de conservation sont donc forts et nécessitent des actions pour préserver la végétation locale, notamment **les vieux arbres creux, et les milieux naturels.** Il est également essentiel de sensibiliser le public et les acteurs locaux afin d'assurer la tranquillité des espèces et de promouvoir des pratiques de gestion et d'aménagements du territoire adaptées.

*Toutes les espèces observées sur GrandAngoulême sont précisées ici **Annexe du rapport de l'Atlas***



Focus sur les Mammifères !

Les 38 communes de GrandAngoulême, accueillent une diversité d'animaux terrestres, fréquentant aussi bien le cœur des villes que les zones rurales.

- Le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux sont des exemples d'espèces que l'on peut observer en milieu urbain, comme à Angoulême et près du Bois des Mérigots à l'Isle-d'Espagnac.
- La Charente et ses affluents favorisent également la vie d'animaux semi-aquatiques tels que la Loutre d'Europe et le Putois d'Europe, dont la présence peut paraître insoupçonnée du fait de leur discrétion.

Des espèces patrimoniales

Parmi les 36 espèces de mammifères sauvages identifiées, 9 présentent des critères de patrimonialité. Trois d'entre elles, à savoir le Hérisson d'Europe, l'Ecureuil roux et la Genette, sont protégées et se retrouvent dans toutes les communes. Les six autres espèces, qui ont été cartographiées, incluent le Vison d'Europe, une espèce protégée et en danger critique, qui nécessite une attention particulière.



La Genette commune

Ce carnivore discret est surtout actif la nuit et au crépuscule, ce qui rend son observation difficile. Présente uniquement dans le sud-ouest de l'Europe (France et Espagne), la Genette commune fréquente toute sorte de milieux, notamment les vallées rocheuses et les boisements, où elle se cache souvent dans des arbres creux ou sous des tas de bois. Son régime alimentaire se compose principalement de petits animaux tels que rongeurs, lézards et grenouilles. La Genette est bien établie dans le département de la Charente, y compris aux abords des zones urbaines de GrandAngoulême.



Le bassin de la Charente est devenu l'un des principaux réservoirs de la population mondiale du Vison d'Europe !

La Loutre d'Europe

Elle se nourrit de poissons, d'amphibiens et d'écrevisses, qu'elle capture dans l'eau. Les femelles élèvent leurs petits dans des terriers creusés dans les berges, avec un accès direct à la rivière. Autrefois répandue dans toute l'Europe, la Loutre d'Europe a subi un déclin dramatique à la fin du 19^{ème} siècle en raison du piégeage. En France, à partir des années 30, sa population a fortement diminué dans le nord, l'est et le sud-est, ne laissant que deux noyaux de population, l'un sur la façade atlantique et l'autre dans le Limousin. Aujourd'hui, la Loutre a recolonisé de nombreux cours d'eau charentais et des traces de l'espèce sont régulièrement observées sur le territoire de GrandAngoulême.



Focus sur les Chauves-souris !

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la Directive européenne « Habitats ». Le GrandAngoulême, riche en cavités naturelles et artificielles issues de l'extraction de la roche calcaire, constitue **un territoire attractif pour ces animaux**, notamment durant l'hibernation. A cela s'ajoute de nombreux bâtiments anciens, tels que des châteaux, églises et usines, qui offrent des refuges supplémentaires.

- L'agglomération abrite donc **plusieurs sites majeurs d'hibernation et des colonies de reproduction significatives.**
- Parmi les espèces notables, on trouve des populations hibernantes de **Grand Rhinolophe** et **Petit Rhinolophe**, ainsi que de grandes colonies de **Murin à oreilles échancrées**, **Sérotine commune** et **Murin de Daubenton**.

« Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la Directive européenne Habitats. »



Le Murin de Daubenton

Cette petite chauve-souris affectionne **les milieux aquatiques, où elle chasse** souvent en nombre près de la surface de l'eau, ainsi que les boisements rivulaires présents sur GrandAngoulême. Pour sa reproduction, elle recherche des vieux arbres avec des cavités, principalement des chênes, ainsi que des structures proches de l'eau comme des ponts et des moulins, où elle s'installe dans les fissures et cavités. Elle hiberne également dans ces milieux et dans des cavités souterraines. **En France, cette espèce est présente partout, sans dépasser les 1 500 m d'altitude.**

Le Petit Rhinolophe

Voici le plus petit des rhinolophes européens. **Sédentaire et insectivore**, on le retrouve dans des paysages semi-ouverts, allant de la plaine à la montagne, où se mêlent bocage et forêt. Ses terrains de chasse préférés sont **les haies et les lisières forestières**, où il chasse en volant dans les branchages.

Cette espèce utilise **des cavités naturelles ou artificielles pour hiberner et se reproduire**, se trouvant souvent dans des combles ou des caves.

On l'observe régulièrement dans de nombreux bâtiments de l'agglomération.



Le Petit Rhinolophe

- D'autres espèces, comme **les Noctules**, survolent les villes, et **la Pipistrelle commune** est fréquemment observée en milieu urbain. Des colonies ont ainsi été trouvées dans l'école maternelle de **Roulet Saint-Estèphe** et l'église de Cloulas à Dignac.

Station d'espèces de Mammifères remarquables hors chauves-souris



0 5 10 km

 Limite intercommunale

Mammifères remarquables

-  Belette d'Europe
-  Campagnol amphibie
-  Crossope aquatique
-  Loutre d'Europe
-  Putois d'Europe
-  Vison d'Europe

Station d'espèces de Chiroptères remarquables



 Limite intercommunale

Chiroptères remarquables

- | | | |
|--|---|---|
| ● Barbastelle d'Europe | ◆ Murin à moustaches | ● Sérotine commune |
| ● Minioptère de Schreibers | ◆ Murin à oreilles échancrées | ◆ Oreillard gris |
| ▲ Grand Rhinolophe | ◆ Murin d'Alcathoé | ◆ Oreillard roux |
| ▲ Rhinolophe euryale | ◆ Murin de Bechstein | ◆ Pipistrelle commune |
| ▲ Petit Rhinolophe | ◆ Murin de Daubenton | ◆ Pipistrelle de Kuhl |
| ◆ Grand Murin | ◆ Murin de Natterer | ◆ Pipistrelle de Nathusius |
| | ◆ Noctule commune | ◆ Pipistrelle pygmée |
| | ◆ Noctule de Leisler | |

Réalisation : ©Charente Nature - 16/10/2023 - Sources : Google Satellite



Liste et statuts des espèces de Mammifères remarquables du Grand Angoulême hors chauves-souris

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Liste Rouge Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Statut juridique	Directive Habitats
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	VU	LC	Chassable	-
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	EN	NT	Protégée	-
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	VU	LC	Protégée	-
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	LC	LC	Protégée	II & IV
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	VU	NT	Chassable	V
Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	CR	CR	Protégée	II & IV

Renard roux

©Jean-Pierre Sardin
Charente Nature



©Patrice Lavoué / Charente Nature

Campagnol amphibie

Liste et statuts des espèces de Chiroptères remarquables du GrandAngoulême

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Liste Rouge Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Statut juridique	Directive Habitats
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	LC	LC	Protégée	II & IV
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	LC	LC	Protégée	II & IV
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	VU	LC	Protégée	II & IV
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	CR	VU	Protégée	II & IV
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	LC	LC	Protégée	IV
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	LC	LC	Protégée	II & IV
Murin d'Alcathoé	<i>Myotis alcathoe</i>	LC	LC	Protégée	IV
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	NT	NT	Protégée	II & IV
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	EN	LC	Protégée	IV
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	LC	LC	Protégée	IV
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	VU	VU	Protégée	IV
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	NT	NT	Protégée	IV
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	LC	LC	Protégée	IV
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	LC	LC	Protégée	IV
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	NT	LC	Protégée	II & IV
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	NT	NT	Protégée	IV
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	NT	LC	Protégée	IV
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	NT	NT	Protégée	IV
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	DD	LC	Protégée	IV
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	EN	LC	Protégée	II & IV
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	NT	NT	Protégée	IV